

# La seconde générale et technologique

Au lycée général et technologique,  
la classe de seconde est **commune** pour tous les élèves.

## Les élèves suivent des cours communs

- Français (4)
- Histoire-géographie EMC (3)
- Langue vivante A et langue vivante B (5,5)
- Sciences économiques et sociales (1,5)
- Mathématiques (4)
- Physique- chimie (3)
- Sciences de la vie et de la Terre (1,5)
- Education physique et sportive (2)
- Enseignement moral et civique (0,5)
- Sciences numériques et technologie (1,5)

## Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

# La seconde générale et technologique

Les élèves peuvent choisir au plus deux enseignements optionnels selon les modalités suivantes :

1 enseignement optionnel général à choisir dans la liste proposée par le lycée

1 enseignement optionnel technologique à choisir dans la liste proposée par le lycée

# La seconde générale et technologique au lycée Marie Curie

- Options de LVC : Occitan ; Portugais ; LSF (langue des signes française (03 h 00)
- options artistiques : théâtre ; arts plastiques ; musique (03 h 00)
- options technologiques : management et gestion ; santé et social ; sciences et laboratoire ; biotechnologies (1,5 h 00)

# La voie GENERALE en 1re et Terminale

## Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie (4)
- Histoire – géographie (3)
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B (4,5)
- Education physique et sportive (2)
- Enseignement scientifique (2)
- Mathématiques intégrées à l'enseignement scientifique pour les élèves qui ne choisissent pas l'EDS mathématiques. (1,5)

**Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.**

## Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- **Arts : théâtre, musique, arts plastiques (4)**
- **Humanités, littérature et philosophie(4)**
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité (4)
- **Langues, littératures et cultures étrangères et régionales anglais, ou anglais monde contemporain ou espagnol (4)**
- **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques(4)**
- **Sciences économiques et sociales (4)**
- **Mathématiques (4)**
- **Physique-chimie (4)**
- **Sciences de la vie et de la Terre (4)**
- **Numérique et sciences informatiques (4)**
- **EPPCS (Education physique pratiques et culture sportives) (4)**
- **Sciences de l'ingénieur (4)**
- **Biologie-écologie (lycées agricoles) (4)**

# La voie TECHNOLOGIQUE en 1<sup>re</sup> et Terminale

## Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français (3) / Philosophie (2)
- Histoire – géographie (1,5)
- Enseignement moral et civique (0,5)
- Langue vivante A et langue vivante B (4)
- Education physique et sportive (2)
- Mathématiques (3)

**Chaque série permet d'approfondir des enseignements de spécialité concrets et pratiques pour bien préparer aux études supérieures.**

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des séries proposées dans les établissements.

## Les élèves suivent des enseignements de spécialité de la série choisie :

- **ST2S** : Sciences et technologies de la santé et du social (15 h 00 en 1ere et 16 h 00 en term)
- **STL** : Sciences et technologies de laboratoire (18 h 00 en 1ere et 18 h 00 en term)
- **STD2A** : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- **STI2D** : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STMG** : Sciences et technologies du management et de la gestion (15 h 00 en 1ere et 16 h 00 en term)
- **STHR** : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- **S2TMD** : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- **STAV** : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

# Les options en 1ere et terminale

- Les élèves peuvent choisir des options en plus des enseignements communs à chaque filière (3 h 00 par semaine pour chaque option) :
- **1ere et terminale technologiques :**
- 2 options parmi **LVC occitan, LVC portugais, LVC LSF, ... Théâtre, Musique, Arts plastiques**
  
- **1ere et terminale générales :**
- 1 enseignement optionnel au lycée Marie Curie : **LVC occitan, LVC portugais, LVC LSF... Théâtre, Musique, Arts plastiques**
  
- Uniquement en terminale générale possibilité d'ajouter une option :
- - **Mathématiques expertes**
- - **Mathématiques complémentaires**
- - **Droits grands enjeux du monde contemporain**

# La réforme du bac

## ■ Les épreuves finales : 60% de la note finale

■ en fin de première

■ **une épreuve anticipée écrite et orale de français.** (en juin)

■ En classe de terminale, il présente quatre épreuves finales :

■ **Deux épreuves écrites** portent sur les enseignements de spécialité choisis par le candidat (en juin)

■ **Une épreuve écrite de philosophie** (en juin)

■ **Le grand oral** (en juin)

## ■ Le contrôle continu : 40% de la note finale

■ **Le contrôle continu** repose sur la prise en compte des résultats obtenus dans les enseignements obligatoires et optionnels ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales en classes de première et de terminale : histoire-géographie, LVA, LVB, enseignement scientifique dans la voie générale et mathématiques dans la voie technologique, enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première, EPS, enseignement moral et civique et les options.

# Les portes ouvertes

- Mercredi 20 mars 13 h 30 – 17 h 00

